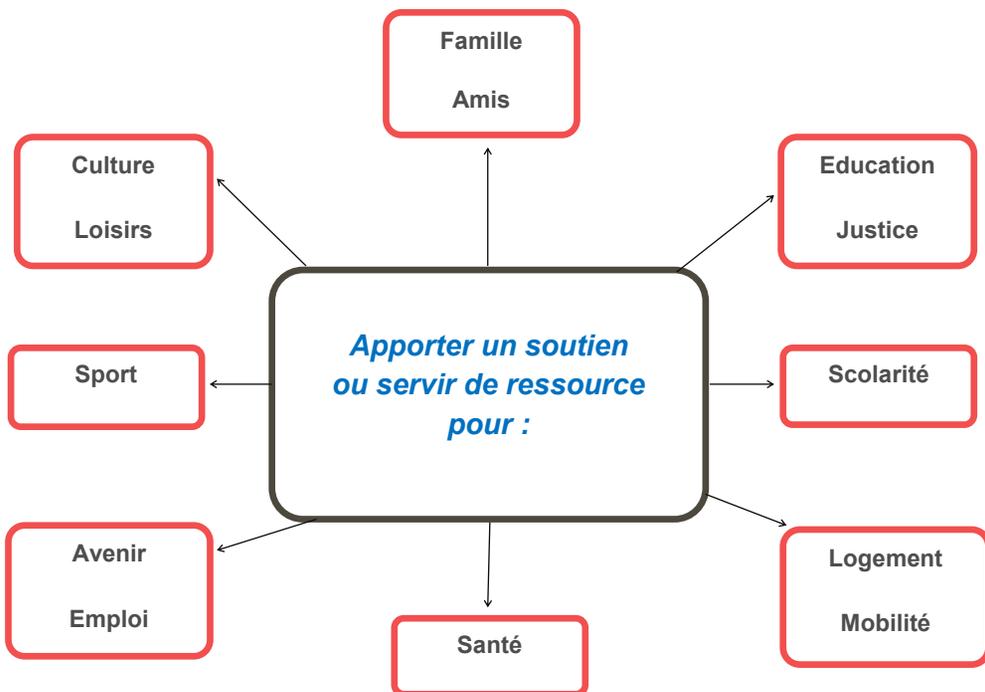


## Un éducateur de rue pour quoi faire ?



### Où nous trouver :

Nous sommes présents sur les quartiers :

- pour aller vers les jeunes, répondre à leurs questions et interrogations,
- pour aller rencontrer nos partenaires et entretenir nos liens de proximité.

Ces temps de présence sociale sont organisés par tranche de deux heures de la manière suivante :

- ⇒ 1er temps : lundi ou mardi, entre 14h00 et 18h00,
- ⇒ 2ème temps : mercredi ou jeudi, entre 14h00 et 18h00,
- ⇒ 3ème temps : vendredi ou samedi, entre 14h00 et 18h00.

Cette présence nous permet :

- de faire connaissance avec les jeunes en allant vers ceux qui l'acceptent,
- de connaître la vie sociale du quartier,
- d'aller à la rencontre des partenaires qui travaillent sur le quartier.

En dehors de ces moments, nous sommes dans des temps d'accompagnements collectifs ou individuels. Autrement, les éducateurs sont joignables sur leurs téléphones professionnels et assurent également des temps de travail de rue en soirée (à partir de 18h00), un soir par semaine, du lundi au vendredi. Les éducateurs participent également aux actions territoriales mises en œuvre avec les différents acteurs des quartiers où nous intervenons.



**ADSEA 86**

Association Départementale  
pour la Sauvegarde de l'Enfant  
à l'Adulte

*Equipe de Prévention  
Spécialisée  
du  
GrandAngoulême*

*Pour vous,  
qui avez entre 10 et 21 ans .*

***Si vous le souhaitez, une  
équipe d'éducateurs est  
présente pour vous...***

### Un soutien si vous le souhaitez :

Vous acceptez notre aide , en toute liberté . Vous pouvez nous rencontrer de votre plein gré , sans aucune autre forme d'engagement.  
L'aide que nous vous accordons s'exerce sans référence à une prise en charge d'ordre administratif ou judiciaire et reste anonyme.

### Un accompagnement pour dépasser les problèmes :

Vous êtes les principaux acteurs de votre vie . Quelle que soit la nature des problèmes que vous rencontrez , nous chercherons ensemble les solutions vous aidant à les assumer . Notre mission consiste à vous accompagner afin que vous puissiez bénéficier , à terme , des meilleures conditions d'épanouissement personnel à travers les loisirs , la culture , la vie familiale et professionnelle ...

### Le cadre légal :

Le département de la Charente a confié à l'ADSEA, la gestion de la prévention spécialisée . A Angoulême , elle intervient principalement sur quatre territoires (cf . organigramme).

Les missions de la prévention spécialisée s'exercent en référence à l'article L121.2 du code de l'action sociale et des familles .

L'ADSEA en définit les conditions d'exercice en référence à l'arrêté du 4 juillet 1972 et de ses circulaires d'application .

Directeur : Emmanuel Delestre  
**Châtelleraut — GrandAngouleme — Poitiers**  
Directeur adjoint : Jean-Yves Michaud  
**GrandAngouleme**  
Chef de service : Arnaud Bois  
Secrétaire : Eugénie LOIZEAU

Tel : 09 81 94 81 36

Fax : 09 82 63 82 23

Mail : prev.angouleme@adsea86.fr  
educ.angouleme@adsea86.fr

### Territoire Sud: 2 ETP

Angoulême : **Ma Campagne**

La Couronne : Etang des Moines

### Territoire Ouest: 2 ETP

Angoulême : **Basseau / Grande Garenne**

L'Houmeau / Saint Cybard

Gond Pontouvre

### 7.5 éducateurs :

**Arnaud Bois : 07.62.65.25.71**

**Ali Zeboudj : 06.61.57.50.55**

**Julie Repolt : 06.61.57.51.13**

**Louis Meunier : 06.61.57.51.87**

**Marie Pignol : 06.61.57.50.53**

**Louisa El Yousfi: 06.61.57.51.21**

**Thibault Verchere : 06.61.57.51.94**

**Abdelkader Lairi : 06.61.57.49.88**

### Territoire Est: 3 ETP

Soyaux : **Champ de Manœuvre**

Angoulême : **Bel air / Grand Font**

L'Isle D'Espagnac : Les Ecasseaux

Ruelle : Villement

### 0.5 ETP

**Centre-Ville d'Angoulême**